



REGARDSUDS

REVUE DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT REGIONAL

EDUCI

ISBN 0373-5834

Université Félix Houphouet Boigny
(Abidjan Côte d'Ivoire)
1er, 2 et 3 Octobre 2024

La géographie au cœur de la dynamique des territoires et du développement durable en Afrique subsaharienne

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL D'ABIDJAN
TENU A L'UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY LES 01 ; 02 et
03 OCTOBRE 2024

Numéro
Spécial

N° 001
Février 2025



La géographie au cœur de la dynamique des territoires et du développement durable en Afrique subsaharienne

Actes du colloque international: La géographie au cœur de la dynamique des territoires et du développement durable en Afrique subsaharienne
01 ; 02 et 03 octobre 2024

SOMMAIRE

| | |
|---|------------------------------------|
| SOMMAIRE | 2 |
| AVANT-PROPOS | 13 |
| INTRODUCTION | 15 |
| AXE 1 : TRANSPORTS ET COMMUNICATION | Erreur ! Signet non défini. |
| Migration et prostitution dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou | 19 |
| Abdoulaye NGOM | |
| L'écomobilité dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)..... | 33 |
| Abou DIABAGATE; Kouamé Alain-Serge KOUADIO; Denis MOTTE | |
| Caractéristiques socio-économiques des résidents et mobilité quotidienne des personnes dans l'agglomération de Porto-Novo..... | 46 |
| Chèto Akim EDOUN; Pierrette Affia HOUNDONOUGBO; Sotondji Benjamin ALLAGBE | |
| Organisation de l'espace et des réseaux de transport à partir d'un TOD dans la mise en service du BRT à Bingerville | 61 |
| Amon Jean-Pierre KOUTOUA; Kouassi Éric KOUAKOU; KASSI-DJODJO Irène | |
| Mobilité quotidienne et développement des transports entre Bingerville et les villages d'Achokoi et d'Akoyaté | 74 |
| Armand André MOUSSOH | |
| Les logiques socio-spatiales de la récurrence de la violence dans le milieu du transport routier urbain en commun à Abidjan : cas de la commune d'Adjamé..... | 84 |
| Drissa BAMBA; N'guessan Gilbert KOUASSI | |
| Le covoiturage et la mobilité des Abidjanais : une étude de cas à partir de la commune de Cocody en Côte d'Ivoire | 104 |
| Gué Pierre GUELE; Mangoua Akissi Hélène-Francette KOUASSI | |
| Les tricycles une aubaine aux multiples problèmes environnementaux dans la préfecture de Tône au nord-Togo..... | 117 |
| Massamèso AGBADONI; Damitonou NANOINI | |
| AXE 2 : AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL | 136 |
| Hévéaculture, accès au foncier et autonomisation des femmes rurales à Bettié (est, Côte d'Ivoire)..... | 137 |
| Koffi Bertrand YAO; Adou Kobenan TONDOU | |
| Motorisation agricole et dynamique spatio-temporelle du couvert végétal dans la commune de Solenzo en zone cotonnière ouest Burkinabè..... | 151 |
| Raogo Noel GANSAONRE; Blaise OUEDRAOGO; Dimi Mathieu COULIBALY | |
| Développement de la culture de l'anacarde et le recul des terres agricoles dans le département de Mankono..... | 168 |
| N'golo Brahim SORO | |

| | |
|---|------------|
| Accès au foncier rural et implication des femmes dans la production d’anacarde dans la sous-préfecture de Famienkro..... | 183 |
| Hetemin Cavalo SILUE; YAO N’zue Pauline épouse SOMA | |
| Méthodes et techniques de la riziculture de bas-fond dans les villes de M’Bahiakro et Gagnoa | 200 |
| Assétou Cécile KOHE; Koffi Lucien KONAN; Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA | |
| L’agriculture familiale vivrière dans le périurbain d’Anyama face à l’étalement de la ville d’Anyama | 213 |
| Kra Gabin EFFO; Zana Souleymane OUATTARA; Akoua Assunta ADAYE | |
| Caractérisation de la variabilité pluviométrique dans le département de la Lekoumou | 228 |
| Martin MASSOUANGUI-KIFOUALA; Georges Woueya MADZOU | |
| Anthropisation et défis de préservation du parc national de la Marahoué dans le département de Bouaflé | 245 |
| Kouassi Guillaume N’GUESSAN; Kopeh Jean-Louis ASSI; Kouakou Toussaint KRA; Roméo Kouassi Fabrice KOUAME | |
| Dynamique démographique, agriculture et stratégies de résilience dans le département d’Odienné : cas de la localité de Foula et ses villages satellites | 260 |
| Lacina Adama FOFANA; Adama TOURE | |
| Dynamique de la transition agroécologique au Sénégal dans un contexte de dégradation des sols des Niayes (littoral Nord du Sénégal) | 273 |
| Pape THIAW; Cheikh Ahmed Tidiane FAYE; Seydou Alassane SOW | |
| Inégalités entre les zones rurales et urbaines au Gabon : analyse de la qualité et des conditions de vie | 296 |
| Leticia Nathalie Sello MADOUNGOU (ép. NZE) | |
| AXE 3 : VILLES ET GOUVERNANCE DES SOCIETES..... | 313 |
| Les facteurs d’inefficacité des stratégies d’autonomisation de la femme rurale dans le département de Botro (Côte d’Ivoire) | 314 |
| Yao Jean-Aimé ASSUÉ; Kouadio Thomas KOUASSI; Brou Émile KOFFI | |
| Etude de la dynamique du paysage urbain de Niakaramandougou (nord de la Côte d’Ivoire)..... | 328 |
| André DOHO BI TCHAN; Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN; Youssouf COULIBALY | |
| Gouvernance locale de l’approvisionnement en eau potable dans l’arrondissement de Tchetti (commune de Savalou/ Benin) | 346 |
| A. Gabin TCHAOU; Victor GBEDO | |
| Evolution spatiotemporelle de la politique d’équipement du territoire en Côte d’Ivoire de 1960 à 2024 | 358 |
| Sanaliou KAMAGATE; Awa Timité epe SORO TAMBOURA | |

| | |
|---|------------|
| Les jeunes dans la vie politique en Côte d'Ivoire (1990-2011)..... | 372 |
| Nahoua Karim SILUE | |
| Problématique des coupures d'électricité des ménages de l'arrondissement 4 Loandjili à Pointe-Noire au Congo..... | 387 |
| Maxime Wenceslas NGAKOSSO ELENGA; Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU | |
| Politiques de redressement du profil urbain et émergence des périphéries à Abidjan : le cas du quartier Djibi dans la commune d'Abobo | 401 |
| Kobenan Marc KOUASSI; Kouadio Joseph KRA; Adou François KOUADIO | |
| L'approche participative : une solution à la gestion durable du parc national de Mwagna au Gabon | 419 |
| Suzy Marleine ABOUMGONE OBAME; Lyn Randy ESSONO MBEGHA; Clet Mesmin EDOU EBOLO; Jean Bernard MOMBO | |
| Attractivité des marchés et supermarchés dans la commune de Cocody-Abidjan-Côte d'Ivoire | 433 |
| Yao Remi N'DAHOULE; N'guessan Fidèle Arthur KOUAKOU; Ahouyê Marie-Ange Emmanuela ANOBLE | |
| Gouvernance locale de la migration irrégulière dans la ville d'Anyama (Côte d'Ivoire)..... | 445 |
| Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN | |
| AXE 4 : POPULATION ET AMENAGEMENT TERRITORIAL | 464 |
| défini. | |
| Les déterminants de l'exode urbain à la périphérie d'Abidjan : l'exemple de Songon | 465 |
| Eby Joseph BOSSON | |
| Impacts environnementaux des aménagements industriels de la zone de pk 24 (Akoupe-Zeudji, Anyama)..... | 484 |
| Bêbê KAMBIRE; Patrick Hermann ABSOUS | |
| AXE 5 : ENVIRONNEMENT, SANTE ET DEVELOPPEMENT DURABLE | 502 |
| Diversité floristique des espèces ligneuses et services écosystémiques de la forêt classée de Korhogo (Nord, Côte d'Ivoire) | 503 |
| Abdoulaye KONE ; Bi Tra Aimé VROH ; Kouame Attokoura KOUASSI | |
| Renforcement de la résilience et réduction de la vulnérabilité des pêcheurs côtiers au Gabon | 520 |
| Aline Joëlle LEMBE BEKALE | |
| Le recyclage des déchets ménagers urbains et assimilés au cœur de l'assainissement à Bouaké (Côte d'Ivoire)..... | 535 |
| Bazoumana DIARRASSOUBA | |

| | |
|--|------------|
| Offre et demande de soins de santé dans les hôpitaux et les centres de santé intégrés de la ville de Brazzaville (République du Congo) | 552 |
| Syntyche Chelfaite MOUATA | |
| Cadre de vie et risques de santé dans les quartiers périphériques de la ville de Bamako | 569 |
| Harouna BAGAYOKO | |
| Usages et gestion des pesticides en zone cotonnière du mali dans la zone OHVN: cas de la commune rurale de Ouelessebougou..... | 582 |
| Lansine Kalifa KEITA; Odiouma DOUMBIA | |
| La gestion des déchets urbains : cas de la ville de Koudougou auBurkina-Faso : risques socio-sanitaires et environnementales..... | 596 |
| Rihanata NANA; Mariam Myriam ZONGO DAMA | |
| La modernisation du cadre de vie des espaces ruraux : | |
| Réflexions à partir du cas de Yaou dans la sous-préfecture de Bonoua (Côte d’Ivoire) | 612 |
| Sidiki COULIBALY | |
| Crise du bois-énergie dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d’Ivoire) et défi du développement durable | 623 |
| Ahou Suzanne N’GORAN | |
| Mobilité et évacuation sanitaire dans la sous-préfecture de Botro (Centre-Nord de la Côte d’Ivoire)..... | 637 |
| Yao Valère KRAMO; Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS | |
| AXE 5 : VARIA | 653 |
| Conclusion | 654 |

La ligne éditoriale

Pourquoi REGARDSUDS ? Si l'offre éditoriale dans le domaine de la géographie est abondante et diffuse à travers les nombreuses revues de géographie et disciplines connexes, il n'existe aucune revue de géographie axée spécifiquement sur l'Aménagement et le Développement des Suds. REGARDSUDS se donne pour mission de combler les connaissances et la production scientifiques laissées vacantes en lui apportant, à travers la contribution des auteurs, une réflexion théorique et pratique, de haut niveau scientifique. La Revue souhaite vivement se positionner comme un lieu de débat pour tous les chercheurs en géographie, en urbanisme et en aménagement sur les questions de développement. REGARDSUDS est au service des chercheurs, des praticiens et des doctorants.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Educi

La direction de publication de Regardsuds est assurée par les Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), qui est chargée de la politique éditoriale de la revue. Elle est également chargée d'insérer la revue dans les réseaux nationaux et internationaux.

Tel. /fax: (00225) 22 444 835 // 24 001 256

BP V34 Abidjan 01

Email: infos@revues-ufhb-ci.org

Rédacteur en chef

Le rédacteur en chef assure la bonne marche de la revue sur les plans administratifs et techniques. Il participe au Comité de direction où il dispose d'un droit de veto sur toute initiative mettant en cause le fonctionnement de la revue.

Pr KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Professeur Titulaire du CAMES

Email : kablanjoseph@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Le rédacteur en chef adjoint assiste le rédacteur en chef dans ses fonctions, et le supplée en cas d'indisponibilité. Il participe au comité de rédaction et ne bénéficie pas du droit de veto. Le rédacteur en chef adjoint est chargé également de la trésorerie et de la recherche de fonds au bénéfice de la revue.

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences du CAMES

Email : koffididia@gmail.com

Les membres fondateurs de la revue

Ils font partie de facto du comité de direction, et sont membres de droit. Ils sont chargés de veiller à la pérennité de la revue. Ils ont un rôle de veille stratégique.

Comité de rédaction et/ou secrétariat

Le comité de rédaction est un organe opérationnel qui associe des compétences variées et chargées de l'évaluation et du suivi d'évaluation des textes soumis pour publication. Il assure l'animation de la revue par une gestion de l'interface entre les auteurs et le comité scientifique et de lecture.

Le premier Secrétaire

Il assure l'interface entre les auteurs et le comité scientifique. Il est chargé de veiller au processus d'évaluation, de validation et de publication des manuscrits. Il lui revient également de choisir parmi les membres du comité scientifique et de lecture celle ou celui apte à évaluer le manuscrit.

Dr TRAORE Porna Idriss, Maître de Conférences du CAMES

Email : traore.pornaidriss@yahoo.fr

*

Le deuxième Secrétaire

Il est chargé de vérifier les formats et la qualité des illustrations dans les manuscrits. Son rôle consiste également à insérer dans les réseaux nationaux et internationaux la revue afin de lui assurer une visibilité.

Dr OUATTARA Seydou, Maître de Conférences du CAMES

Email : oseydou39@yahoo.com

Le troisième Secrétaire

Il est chargé de vérifier la conformité des manuscrits par rapport à la note aux auteurs (normes du CAMES). Il est également le responsable des relations avec l'éditeur (EDUCI).

Dr ADAYE Akoua Assunta, Maître de Conférences du CAMES

Email : adayeakoua@yahoo.fr

Le quatrième Secrétaire

Il est chargé du volet statistique des manuscrits.

Dr ESSO Lasme Jean Charles Emmanuel, Maître-assistant du CAMES

Spécialité : Démographe statisticien

Email : docteuressoemmanuel@gmail.com

Le cinquième Secrétaire

Il veille à la bonne traduction des manuscrits en anglais.

Dr KONE Moussa, Maître de Conférences du CAMES

Email : moussakci@yahoo.fr

Le sixième Secrétaire

Il assiste le premier secrétaire dans le pilotage opérationnel de la revue.

Dr KONE Mamadou, Maître-Assistant du CAMES

Email : mkkmamadou@gmail.com

Le secrétariat de rédaction est appuyé par les doctorants qui assurent diverses tâches (lecture

des manuscrits, informatique, etc.)

DADIE François Aka

Email : akafrancoisdadie@yahoo.fr

SILUE Kounamiga

Email : kpaulmariesilue@gmail.com

YEBOUA Koffi Denis

Email : denis.yeboua@yahoo.com

PERIODICITE : REVUE BIANNUELLE

Le comité scientifique et de lecture

AKIBODE Ayechero Koffi, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Akindes Francis, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
ALLA Della André, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ALOKO-NGUESSAN Jérôme, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ANOH KOUASSI Paul, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ATTA Koffi Lazare, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. Abidjan, Côte d'Ivoire
ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur titulaire à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
BANISTER David, Professeur, Université d'Oxford, Royaume-Uni
Baouni Tahar, Professeur, Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Algerie) – Algérie
BIGOT Sylvain, Professeur des Universités, Université Joseph Fourier de Grenoble, France.
CHENG-MIN Feng, Professeur, Université Nationale de ChiaoTung, Chine
Dablanc Laetitia, Directeur de Recherche, Institut Française des Sciences et Technologie de Transport, Développement et réseaux (IFSTTAR), France
D. MAY Anthony, Professeur, Université de Leeds, Royaume-Uni
Hauhout Asseypo Célestin, Professeur Titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
GOGBE Téré, Professeur titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
HUZAYYIN Ali, Professeur, Université de Caire, Egypte
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de Conférences, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KRISHNA Rao, Professeur, Institut Indienne de Technologie Bombay (IITB), Inde
Koli Bi Zuéli, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
NASSA Dabié Désiré Axel, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
ONGOLO ZOGO Valérie, Professeur titulaire, Université de Yaoundé, Cameroun
TAPE Bidi Jean, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YAPI AFFOU Simplicie, Directeur de recherche, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YOSHITSUGU Hayashi, Professeur, Université de Nagoya, Japon

Comité d'organisation du colloque

Président du Comité d'Organisation (PCO) :

Prof KABLAN N'Guessan Hassy Joseph (Côte d'Ivoire)

Secrétariat Général Secrétaire Général :

Dr (MC) N'GUESSAN Kouassi Guillaume (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat Général :

1. Dr (MC) ADOU Gnanoran Alida Thérèse (Côte d'Ivoire)
2. Dr (MC) ASSUE Yao Jean-Aimé (Côte d'Ivoire)
3. Dr (MC) BOSSON Eby Joseph (Côte d'Ivoire)
4. Dr (MC) COULIBALY Sidiki Youssouf (Côte d'Ivoire)
5. Dr (MC) DOHO Bi Tchan André (Côte d'Ivoire)
6. Dr KOHE-BOUAFFO Cécile (Cote d'Ivoire)
7. Dr (MC) KONAN Kouamé Pascal (Côte d'Ivoire)
8. Dr MAI Gilles-Harold (Côte d'Ivoire)
9. Dr Seri-Yapi Zohonon Sylvie Céline (Côte d'Ivoire)
10. Dr OUATTARA Yagnama Rokia (Côte d'Ivoire)
11. Dr N'Goran Kouamé Fulgence
12. Dr ZOMBO Jean-Philippe (Côte d'Ivoire)
- 13- Dr AKOTO Ulrich Odilon ASSI (Côte d'Ivoire)

Communication et Protocole Responsable (Vice-président) :

Dr (MC) DIARRASSOUBA Bazoumana (Côte d'Ivoire)

Membres :

1. Dr COULIBALY Tiécoura Hamed (Côte d'Ivoire)
2. Dr KOUAKOU Kouassi Éric (Côte d'Ivoire)
3. Dr (MC) BOLOU Gbitry Abel (Côte d'Ivoire)
4. Dr KOTCHI Koffi Joachim (Côte d'Ivoire)
5. Dr N'TCHUVI Tanoh (Côte d'Ivoire)
- 6- Dr BEIBRO Florence Marie Christiane épouse AKA (Côte d'Ivoire)

Logistique-Accueil-Hébergement Responsable (Vice-président) :

Dr (MC) OUATTARA Seydou (Côte d'Ivoire)

Membres :

1. Dr COULIBALY Aboubakar (Côte d'Ivoire)
2. Dr KOUAKOU N'goran Norbert (Côte d'Ivoire)
3. Dr KOTCHI Koffi Joachim (Côte d'Ivoire)
4. Dr (MC) N'DAHOULE Yao Rémi (Côte d'Ivoire)
5. Dr TONDOU Kobenan (Côte d'Ivoire)
- 6- Dr KONAN Talibet Kouacou Yves Rodrigue (Côte d'Ivoire)

Restauration Responsable (Vice-présidente) :

Dr (MC) ADOU Gnanoran Alida Thérèse (Côte d'Ivoire)

Membres :

1. Dr KOHE-BOUAFFO Cécile (Côte d'Ivoire)
2. Dr OUATTARA Yagnama Rokia (Côte d'Ivoire)

Santé et sécurité Responsable (Vice-président) :

Dr BROU Kamenan Marcel (Côte d'Ivoire)

Membres :

1. Dr GUELE Gué Pierre (Côte d'Ivoire)
2. Dr KONAN Amani Fulgence (Côte d'Ivoire)
3. Dr MEL MELEDJ Méline (Côte d'Ivoire)

Comité de lecture Responsable (Vice-président) :

Dr (MC) KOUKOUNGON Wilfried Gautier (Côte d'Ivoire)

Membres :

4. Dr (MC) ADOU Diané Lucien (Côte d'Ivoire) Dr (MC) KOUASSI Yao Frédéric (Côte d'Ivoire)
5. Dr (MC) ADOU Gnanoran Alida Thérèse (Côte d'Ivoire)
6. Dr (MC) ASSUÉ Yao Jean-Aimé (Côte d'Ivoire)
7. Dr BASOMA Koné (Côte d'Ivoire)
8. Dr (MC) BOLOU Gbitry Abel (Côte d'Ivoire)
9. Dr (MC) BOSSON Eby Joseph (Côte d'Ivoire)
10. Dr BROU Kamenan Marcel (Côte d'Ivoire)
11. Dr (MC) COULIBALI Sidiki Youssouf (Côte d'Ivoire)
12. Dr (MC) DIARRA Ali (Côte d'Ivoire)
13. Dr N'Goran Kouamé Fulgence (Côte d'Ivoire)
14. Dr Seri-Yapi Zohonon Sylvie (Côte d'Ivoire)
15. Dr (MC) DIARRASSOUBA Bazoumana (Côte d'Ivoire)
16. Dr (MC) DINDJI Médé Roger (Côte d'Ivoire)
17. Dr DIOMANDE Gondo (Côte d'Ivoire)
18. Dr (MC) DOHO-BI Tchan André (Côte d'Ivoire)
19. Dr (MC) FOFANA Lacina Adama (Côte d'Ivoire)
20. Dr (MC) GNAMMON ADIKO Agnès (Côte d'Ivoire)
21. Dr GNANKOUEAN ANICET Renaud (Côte d'Ivoire)
22. Dr GUEDE Cataud Marius (Côte d'Ivoire)
23. Dr GUELE Gué Pierre (Côte d'Ivoire)
24. Prof KABLAN Hassy Joseph (Côte d'Ivoire)
25. Prof KASSI DJODJO Irène (Côte d'Ivoire)
26. Dr (MC) KOFFI Lath Franck Eric (Côte d'Ivoire)
27. Dr KONAN Amani Fulgence (Côte d'Ivoire)
28. Prof KONAN Kouadio Eugène (Côte d'Ivoire)
29. Dr (MC) KONAN Kouamé Pascal (Côte d'Ivoire)
30. Dr KOUAKOU N'Goran Norbert (Côte d'Ivoire)
31. Dr (MC) KOUAME Kouadio Arnaud (Côte d'Ivoire)
32. Dr KOUASSI Mangoua Akissi Hélène-Francette (Côte d'Ivoire)
33. Dr KOUASSI Yao Frédéric (Côte d'Ivoire)
34. Dr KOULAÏ Armand (Côte d'Ivoire)
35. Dr (MC) KOUMAN Koffi Mouroufié (Côte d'Ivoire)
36. Dr (MC) N'DAHOULE Yao Rémi (Côte d'Ivoire)
37. Dr N'GUESSAN Kacou François (Côte d'Ivoire)
38. Dr (MC) N'GUESSAN Kouassi Guillaume (Côte d'Ivoire)
39. Dr (MC) OUATTARA Seydou (Côte d'Ivoire)

40. Dr (MC) TAPE Sophie Pulchérie (Côte d'Ivoire)
41. Dr (MC) YAO Koffi Simplicie (Côte d'Ivoire)
42. Dr ZOMBO Jean Philippe (Côte d'Ivoire)

Finances Responsable (Vice-présidente) :

Dr N'GORAN Ahou Suzanne (Côte d'Ivoire)

Commission chargée des relations extérieures

- Dr (MR) SOSSOU Koffi Benoît (Benin)
- Dr (MC) OUATTARA Seydou (Côte d'Ivoire)
- Dr Marina Lyonel MALOUONO LIVANGOU (CONGO-Brazzaville)

AVANT-PROPOS

Organiser un Colloque international en hommage au Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme a commencé à germer à l'université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan-Cocody certes, mais aussi à l'université Alassane OUATTARA de Bouaké, à l'université d'Abomey-Calavi au Bénin et à l'université de Lomé au Togo. Mais, c'est à l'université Péléforo GON COULIBALY de Korhogo que l'idée a pris réellement forme avec Dr. N'GORAN Ahou Suzanne épouse M'BRA.

Un an durant, une centaine d'anciens étudiants ayant eu le privilège de soutenir leur thèse de doctorat sous la direction du Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme ont éprouvé le besoin de se retrouver et de lui rendre un vibrant hommage. Parmi eux, des Professeurs Titulaires, des Maîtres de Conférences, des Maîtres-Assistants, des Maîtres de recherche, des Assistants, des Attachés de recherche voire des docteurs non encore recrutés. L'université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY est le site choisi à dessein, car symbolique parce qu'il est le lieu où le Professeur a exercé avant de faire valoir officiellement ses droits à la retraite, mais aussi l'endroit où plus des trois quarts d'entre eux ont présenté les résultats de leurs recherches. Ces filleuls sont venus de toutes les universités de Côte d'Ivoire, mais également des universités d'Afrique occidentale (Mali, Burkina Faso, Niger, Togo, Bénin) voire d'Afrique centrale (Gabon).

La pratique jusque-là dans les hommages rendus aux retraités ayant fait soutenir des thèses a toujours été le fait des filières d'appartenance des personnalités à honorer. Désormais, il revient aux encadrés de célébrer les encadrants. Ainsi, les docteurs ayant pour maître le Professeur Aloko-N'Guessan Jérôme ont voulu profiter de l'opportunité qui leur est offerte pour marquer le coup. Ils ont souhaité se démarquer des politiques dont la présence bien que valorisante puisqu'elle contribue généralement à rendre la cérémonie audible et visible. Toutefois, leur présence reste contraignante en raison des soucis constants de calendrier retardant dans la majorité des cas à allonger le déroulement efficient du chronogramme prévu des journées de travail. C'est pourquoi, un comité d'organisation a été rapidement mis en place afin de prendre des décisions idoines pour qu'après trois jours d'activités, l'objectif recherché soit atteint : un hommage réussi avec pour invités les autorités académiques des différentes structures d'appartenances des filleuls scientifiques mais aussi et surtout son épouse, sa famille, ses collègues et ses amis.

A travers des rencontres mensuelles tant en présentiel qu'en ligne, les filleuls ont décidé après deux sessions dans les rencontres du Comité d'organisation de choisir Professeur KABLAN N'Guessan Hassy Joseph en tant que Président du Comité d'Organisation. Il lui a été demandé de constituer un Comité d'organisation et de prendre attache avec le Professeur KOFFIE Céline Yolande épouse BIKPO qui en assurera la Présidence du Comité Scientifique. Les Vice-Présidents ont constitué leurs bureaux animant des travaux en commissions sur la base de la disponibilité et de la réactivité voire de la proactivité de leurs membres. A l'issue de ces premières réunions, il a été convenu que les filleuls scientifiques s'autofinancent pour organiser un colloque international et produire des Actes du colloque à travers un numéro spécial de la revue en ligne REGARDSUDS.

Le Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme est un géographe pluriel ce sens qu'il a su faire montre d'une part de ses qualités managériales à la tête du CRAU, de l'UFR-SHS (Unité de Formation et de Recherche – Sciences de l'Homme et de la Société) et de l'IGT (Institut de

Géographie Tropicale). D'autre part, ses qualités pédagogiques ont toujours été appréciées par les étudiants à travers la variété des cours fondamentaux enseignés comme ceux de spécialité. En outre, ses performances au niveau de la recherche ne sont plus à démontrer et la quantité de travaux exposés.

Le Comité d'Organisation a souhaité que les réflexions soient menées autour d'un thème. Et celui qui a retenu l'adhésion de tous est : « *La géographie au cœur de la dynamique des territoires et du développement durable en Afrique subsaharienne* ». En effet, ce thème embrasse bien toutes les problématiques abordées par le Professeur et ses ex-étudiants. Ce sont ces thématiques qui ont été recensées sous forme d'axes dans l'appel à communication :

- ✓ Axe 1 : Transports et Communication
- ✓ Axe 2 : Agriculture et Développement Rural
- ✓ Axe 3 : Villes et Gouvernance des Sociétés
- ✓ Axe 4 : Population et Aménagement Territorial
- ✓ Axe 5 : Environnement, Santé et Développement Durable
- ✓ Axe 6 : Varia

Dès le départ, ce sont huit structures ivoiriennes (universités, Instituts de recherche et centres de recherche) et quinze universités africaines (Benin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Niger, Sénégal et Togo) qui se sont engagés à travers trois grandes activités à célébrer leur mentor : Visite de stands exposant les Travaux du Professeur, ceux de ses étudiants ainsi que des Posters, Présentation des communications à l'amphi, Témoignages et Remise de cadeaux.

Le Professeur a vécu avec émotion toutes ces activités dans leur intégralité.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cet hommage, ce devoir de reconnaissance. Car, selon Stefan ZWEIG (2012), « *la reconnaissance, on la voit si rarement se manifester chez les gens* ». Pourtant, « *la reconnaissance est l'expression des hommes de valeur. Elle prédispose à des grâces plus grandes* » (Dona Maurice ZANNOU, 2022).

M. KABLAN N'Guessan Hassy Joseph
Professeur Titulaire
Président du Comité d'Organisation

INTRODUCTION

Le colloque international en hommage au Professeur ALOKO-N'GUESSAN JEROME, organisé les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2024, a rassemblé plus de 217 enseignants-chercheurs et chercheurs dont 17 en ligne, provenant des universitaires de divers pays (**Côte d'Ivoire, Togo, Benin, Burkina Faso et Congo**), notamment

- *UFHB,*
- *UAO,*
- *ENS,*
- *UNA,*
- *UJLoG,*
- *UPGC,*
- *Université de Bondoukou,*
- *Université de Man*
- *IPNET*
- *Université de Lomé,*
- *Université de KARA,*
- *Université d'Abomey-Calavi,*
- *Université Marien N'gouabi,*
- *Université Norbert Zongo*
- *Université Omar Bongo.*

Hormis ses entités citées, ce colloque placé sous le thème « **La géographie au cœur de la dynamique des territoires et développement durable en Afrique subsaharienne.** » a connu la participation de plusieurs experts et praticiens qui ont porté la réflexion autour de cinq (05) axes thématiques et varia. L'événement a eu lieu à l'**Amphi A Don du District** de l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody d'une part et d'autre part au pôle Scientifique de l'UFHB (Bingerville), avec des ateliers répartis dans différentes salles. Cet événement a permis des échanges constructifs sur divers sujets liés aux axes suivants :

- "Transport et Communication",
- "Agriculture et Développement Rural",
- "Villes et Gouvernance des Sociétés",
- "Population et Aménagement Territorial",
- "Environnement, Santé et Développement Durable",
- et une session spéciale Varia pour aborder des questions transversales.

LEÇON INAUGURALE

La leçon inaugurale, prononcée par le professeur IBO GUEHI Jonas de l'Université Nangui Abrogoua a porté sur le thème « **Géopolitique et organisation contemporaine de la gestion des forêts en Côte d'Ivoire** ». Il a présenté les repères historiques de la géopolitique contemporaine rapportés à la CI, la colonisation et la gestion des forêts en CI et enfin les inscriptions spatiales de la gestion coloniales des forêts. Il ressort de son intervention que nos forêts sont en danger, d'où la nécessité de prendre conscience de la question de sa bonne utilisation et de sa préservation avec l'implication de tous les acteurs concernés.

Après la photo de famille et autres intermèdes, les travaux dudit colloque ont effectivement démarrés.

Un film a été projeté. Il a retracé la vie du professeur Aloko-N'Guessan Jérôme à qui nous rendons hommage aujourd'hui. Oui sa vie, son abnégation pour le travail bien fait et son amour pour son prochain sont source d'inspiration. Je nous exhorte à inculquer cela à tous nos chers afin qu'ils soient bons, meilleurs et aimant de leurs prochains.

Organisation des ateliers et présentation des sessions

Le colloque a été structuré en ateliers, chacun animé par un président, un modérateur, et un rapporteur. Les sessions ont permis de traiter un large éventail de sujets, allant de l'aménagement des territoires urbains aux défis agricoles, en passant par les questions de mobilité et les enjeux de santé publique. Chaque session a donné lieu à des discussions approfondies et à des échanges fructueux entre les intervenants et le public.

1. Axe 1 : Transport et Communication

Pour cet axe, les communications ont permis d'explorer les dynamiques de la mobilité urbaine et des systèmes de transport en Afrique de l'Ouest, avec un focus particulier sur la gestion de la mobilité quotidienne et l'organisation des réseaux de transport. Les communications, ont mis en lumière les défis liés aux infrastructures, à la congestion urbaine, ainsi qu'aux initiatives innovantes telles que le covoiturage et bien d'autres.

Les échanges ont enrichi les communications et ont permis de recadrer certains aspects. Les intervenants ont souligné l'importance d'une planification intégrée, qui prend en compte à la fois les besoins des usagers, les exigences économiques et les impacts socio-environnementaux. Il a été recommandé de développer des solutions de transport adaptées au contexte de nos territoires, tout en tenant compte de la viabilité économique des projets.

2. Axe 2 : Agriculture et Développement Rural

Cet axe a examiné les effets du changement climatique sur la production agricole, les impacts du développement agricole sur les terres arables et la compétition entre diverses cultures, la durabilité des pratiques agricoles, la motorisation agricole, et l'usage des pesticides dans l'agriculture.

Les discussions ont essentiellement été des contributions qui ont apporté des éclairages sur les pratiques agricoles, leurs impacts sur l'environnement, et les approches de développement durable dans les contextes ruraux. Il ressort de ces échanges que l'adoption des stratégies d'adaptation face aux changements climatiques est donc gage d'une agriculture durable.

3. Axe 3 : Villes et Gouvernance des Sociétés

Cet atelier a analysé divers aspects liés à la thématique de l'axe. Ce sont : la gouvernance urbaine, des dynamiques de croissance des villes, ainsi que des questions d'accès au foncier et aux infrastructures, et la planification urbaine.

4. Axe 4 : Population et Aménagement Territorial

Les communications ont couvert les dynamiques démographiques et leur impact sur l'aménagement du territoire, en tenant compte des stratégies de résilience et de gestion territoriale.

5. Axe 5 : Environnement, Santé et Développement Durable

Cet atelier a abordé les questions de préservation de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et de santé publique dans un contexte de développement durable.

6. Axe 6 : Varia

La session "Varia" a permis d'intégrer des communications sur des sujets transversaux, tels que les défis de gouvernance locale, les problématiques de gestion des déchets urbains, et les approches de réduction de la pauvreté en milieu rural.

Echanges autour des axes 3, 4, 5 et varia (6)

Les différents échanges ont apporté plus d'éclairages aux participants et également aux communicants afin de mieux exposer les problèmes et autres caractéristiques majeures soulignées.

Le colloque a permis de dégager plusieurs conclusions et recommandations sur la nécessité d'adopter une approche intégrée dans la gestion des territoires et des ressources naturelles, en tenant compte des dynamiques démographiques et des défis environnementaux. Les participants ont également souligné l'importance de renforcer la collaboration interdisciplinaire et les partenariats entre chercheurs, décideurs politiques et acteurs locaux pour promouvoir un développement harmonieux et durable.

En somme, cet événement a été une plateforme riche en échanges d'idées et a ouvert la voie à de nouvelles perspectives de recherche et de collaboration dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement rural, de la santé publique et de la durabilité environnementale.

Motion de Remerciements

Le comité d'organisation tient à exprimer sa gratitude à tous les présidents, modérateurs, rapporteurs et intervenants pour leur participation active aux panels. C'est vrai que cela n'a pas été facile, mais avec l'engagement de tous et de toutes cette initiative a été possible. Aussi, le comité d'organisation voudrait in fine s'excuser pour tous les désagréments que cela a bien pu causer aux différents participants et par la même occasion, les remercie leurs précieuses contributions aux discussions.

Les rapporteurs

Dr. (MC) DOHO Bi Tchan
Université Alassane Ouattara

Dr. (MC) KONAN Kouamé Pascal,
Université Félix Houphouët-Boigny

Fait à Abidjan, le 03 octobre 2024

Migration et prostitution dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou

Abdoulaye NGOM

a.n57@univ-zig.sn

Enseignant-chercheur

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Résumé

Cet article examine l'activité de prostitution des professionnelles du sexe dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou, dans le sud-est du Sénégal. Sur la base d'une enquête ethnographique conduite dans cette région de la période allant de novembre 2022 à novembre 2023, il s'attache résolument à montrer que les sites d'orpaillage, au-delà d'être des lieux de recherche du métal précieux qu'est l'or, accueillent une population migrante de professionnelles du sexe venant de pays frontaliers ou voisins au Sénégal et des autres pays de l'Afrique. Ces prostituées font des échanges économique-sexuels avec les travailleurs venant de divers horizons, qui sont employés par des entreprises et multinationales qui s'activent dans ces sites d'orpaillage. L'article contribue, *in fine*, à mettre en lumière les pays de provenance de ces prostituées étrangères, les itinéraires migratoires qu'elles empruntent pour émigrer vers le Sénégal et rend compte de l'activité de prostitution dans ces lieux où on cherche de l'or, mais également des femmes prêtes à assouvir les pulsions sexuelles des uns et des autres.

Mots-clés : Prostitution, Migration, Site d'orpaillage, Kédougou

Abstract

This article examines the prostitution activity of sex workers in gold mining sites in the Kédougou region, in southeastern Senegal. Based on an ethnographic survey conducted in this region from November 2022 to November 2023, it resolutely seeks to show that gold mining sites, beyond being places to search for the precious metal that is gold, welcome a migrant population of sex workers from countries bordering or neighboring Senegal and other African countries. These prostitutes engage in economic-sexual exchanges with workers from various backgrounds who are employed by companies and multinationals operating in these gold mining sites. The article ultimately helps to shed light on the countries of origin of these foreign prostitutes, the migratory routes they take to emigrate to Senegal and reports on the prostitution activity in these places where gold is sought, but also on the women ready to satisfy the sexual urges of one and all.

Keywords : Prostitution, Migration, Gold panning site, Kédougou

Introduction

Tu paies et tu feras de moi ce que tu voudras ». En cette seule phrase, tout est dit : la prostituée se pose en sujet souverain pour exiger le paiement et, sitôt cette exigence satisfaite, elle s'abolira comme souveraineté pour se métamorphoser en l'instrument du payeur. Elle se pose donc en libre sujet qui va jouer à être esclave. Sa prestation va être une simulation ; et elle ne le cache pas. Le client, d'ailleurs, le sait. Il sait qu'il ne peut acheter des sentiments et une complicité qui soient vrais. Il en achète la simulation. Et ce qu'il demande finalement, c'est que cette simulation soit plus vraie que nature, lui fasse vivre imaginativement une relation vénale comme si c'était une relation vraie (A. Gorz, 1988, p.142).

Exercée par des femmes de différents âges dans pratiquement tous les pays du monde, la prostitution,¹ l'un des plus vieux métiers au monde, comme on a l'habitude de le dire, est

¹Au Sénégal, la prostitution est soumise à une réglementation en vertu d'une loi datant du 1er février 1966. Toute personne qui envisage d'exercer la prostitution est tenue de s'inscrire sur le fichier sanitaire et social et doit être en possession d'un carnet sanitaire dans lequel sont consignées les visites médicales effectuées tous

présente dans plusieurs régions du Sénégal. Elle est exercée aussi bien par des femmes autochtones que par des femmes venues des autres pays de l'Afrique et qui ont élu résidence au Sénégal afin de s'adonner à des activités de prostitution. Depuis plusieurs années, des études ont examiné la question de la prostitution au Sénégal dans diverses zones géographiques. Ces travaux ont examiné la prostitution en milieu urbain notamment dans la région de Dakar (Werner, 1991) alors que d'autres chercheurs à l'instar de Thomas Fouquet ont étudié la prostitution sous l'angle de la clandestinité en essayant d'établir un lien entre prostitution et un « désirs de l'Ailleurs » ou un « exil imaginaire » (Fouquet, 2007). Des travaux plus récents comme ceux de Benoît Tine ont mis en lumière les nouveaux visages de la prostitution dans les zones urbaines à travers ce que l'auteur dénomme la prostitution occasionnelle et la prostitution officielle (Tine, 2020).

En totale rupture avec les travaux précités, cet article ambitionne de se pencher sur le lien entre migration et prostitution dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou. L'intérêt croissant porté à la problématique soulevée dans cette contribution, à savoir le lien entre migration et prostitution dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou, réside sur un constat. Celle-ci n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie, dans la mesure où peu de travaux font référence ou essaient de faire le lien entre migration et prostitution. Parallèlement les enjeux autour de la recherche du métal précieux qu'est l'or font que d'autres dynamiques et logiques sous-jacentes gravitent dans ces sites d'orpaillage de la région de Kédougou. De la restauration au trafic de drogues et autres substances illicites en passant par la prostitution (qu'elle soit manifeste ou latente, qu'elle soit légalisée ou non, qu'elle soit tolérée ou non), autant de dynamiques qui caractérisent ces sites d'orpaillage.

Aujourd'hui, la région de Kédougou accueille de plus en plus des professionnelles du sexe venant aussi bien de l'intérieur des autres régions du Sénégal que des autres pays de l'Afrique. Explorer et examiner en profondeur ainsi le lien entre prostitution et migration dans les sites d'orpaillage permet d'apporter une plus-value et une valeur ajoutée dans la compréhension des dynamiques migrations contemporaines au Sénégal et des enjeux actuels de société.

Cet article, dont les résultats sont issus d'une enquête de terrain² effectuée dans la durée, ambitionne de questionner et d'examiner le lien entre prostitution et migration, ou plus exactement l'immigration des prostituées étrangères dans les sites d'orpaillage de Kédougou. La première partie de cet article revient sur la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude et resitue le cadre de l'étude en explicitant d'une part, le terrain d'enquête et d'autre part, présente la zone d'étude. La seconde partie s'intéresse aux pays de provenance de ces

les quinze jours chez le médecin. Il est également stipulé dans la loi que l'âge légal de la prostitution est de 21 ans. Qu'elles soient sénégalaises ou étrangères, les professionnelles du sexe sont dans l'obligation d'avoir ce carnet sanitaire avec elles et de respecter l'âge légal (21 ans) pour exercer l'activité de prostitution, notamment dans les lieux touristiques et les lieux d'extraction minière.

² Nous nous référons aux travaux de l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995) qui considère l'enquête de terrain comme un procédé reposant sur la combinaison de quatre grandes formes de production de données, à savoir l'observation participante, l'entretien, les procédés de recension et la collecte des sources écrites. (J.P. Olivier de Sardan, 1995).

professionnelles du sexe³ et à l'activité de prostitution dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou.

1. Matériel et méthode

Pour mieux examiner l'activité de prostitution des prostituées étrangères dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou, cet article mobilise des données issues d'une enquête ethnographique effectuée auprès de professionnelles du sexe d'origine étrangère établies dans cette région. Nous avons privilégié une démarche socio-anthropologique qui

« se veut au plus près des situations naturelles des sujets-vie quotidienne, conversations, routines-, dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances in situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l'acteur, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (J.P. Olivier de Sardan, 2008, p. 41)

La recherche s'est déployée de novembre 2022 à novembre 2023, soit sur une période d'une année, dans la région de Kédougou, particulièrement dans les sites d'orpaillage. On soulignera, par ailleurs, l'absence de données chiffrées ou de statistiques précises sur le nombre de prostituées étrangères dans les sites d'orpaillage de la région de Kédougou. L'identification des professionnelles du sexe a été possible grâce à la méthode de "boule de neige" et de "bouche-à-oreille", mais aussi par les liens de confiance que nous avons pu instaurer avec les premières professionnelles du sexe rencontrées dans sites d'orpaillage où nous avons fait une immersion de longue durée (environ 6 mois) avant le début de la recherche. Des entretiens semi-directifs, des récits de vie (Bertaux, 2016) et des discussions informelles ont été effectués avec des prostituées étrangères opérant dans ces sites d'orpaillage venant principalement du Nigéria, du Ghana, de la Guinée-Bissau, de la Guinée-Conakry, de la Gambie, du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

1.1. Technique d'échantillonnage

Nous avons privilégié un échantillonnage par réseau, communément appelé aussi 'boule de neige.' L'échantillonnage par réseau ou par 'boule de neige' est basé sur le principe d'utiliser les contacts personnels ou professionnels des premiers sujets rencontrés pour agrandir l'échantillon en y incluant des personnes qu'ils connaissent. La technique consiste à partir d'un individu de la population à étudier pour obtenir un nombre suffisant de personnes pouvant faire partie de l'échantillon. Notre stratégie a consisté à approcher certaines prostituées étrangères, qui nous ont mis en rapport avec d'autres prostituées et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de personnes-ressources puisse être rencontré.

³ L'expression professionnelle du sexe renvoie aux prostituées. Dans cette contribution, nous utiliserons tantôt l'expression de professionnelle du sexe, tantôt celle de prostituée étrangère pour désigner des femmes de tous âges confondus venant de divers pays d'Afrique qui ont émigré au Sénégal pour s'adonner à des activités sexuelles en contrepartie d'une rémunération monétaire ou matérielle.

1.2. Présentation de la zone d'étude

Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1^{er} février 1972 portant organisation de l'Administration Territoriale et Locale, la région de Kédougou est située à l'extrême sud-est du Sénégal. Elle est limitée à l'est par le Mali, à l'ouest et au nord par la région de Tambacounda et au sud par la Guinée. La région de Kédougou s'étend sur une superficie de 16800 km², soit 7% du territoire national sénégalais. La population de cette région est estimée à 245288 habitants en 2023, d'après les projections de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, RGPH5, 2023). Trois départements composent la région de Kédougou : Kédougou, Salémata et Saraya. La région compte vingt-deux (22) collectivités territoriales, six arrondissements et dix-neuf (19) communes. L'indice de pauvreté dans la région y est très élevé avec un taux de 61,9%. Avec un climat de type soudano-guinéen, la région de Kédougou est l'une des régions les plus pluvieuses du pays. La saison des pluies s'étend sur une période de six (6) mois, allant de mai à octobre. Kédougou est la deuxième région minière du Sénégal, après Thiès, et le principal producteur d'or du pays. Pour rappel, l'or constitue, derrière les produits de la pêche, la seconde source de devise monétaire du pays. Les exportations d'or non monétaire du Sénégal ont augmenté de 27,7%, passant de 422,7 en 2020 à 539,8 milliards de FCFA en 2021. En effet, il est le premier produit d'exportation en 2021 avec 18,7% des expéditions totales (ANSD, 2023). L'Étude monographique sur l'orpaillage au Sénégal a dénombré 6 272 unités de production évoluant dans l'activité d'extraction du minerai d'or (6 170 unités de production dans la région de Kédougou et 102 dans la région de Tambacounda), 1 337 unités de production s'activant dans le concassage/broyage et 1216 unités (acteurs) de l'orpaillage alluvionnaire. » (ANSD, 2018).

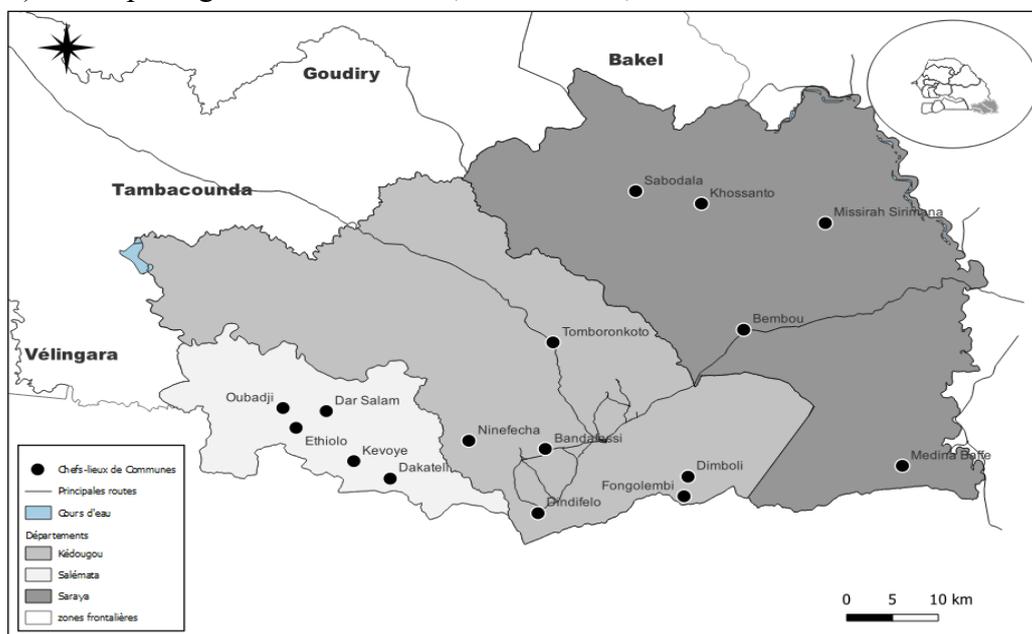


Figure 1 : Carte localisation de la région de Kédougou

Source : Service régional de la Statistique et de la démographie, 2021

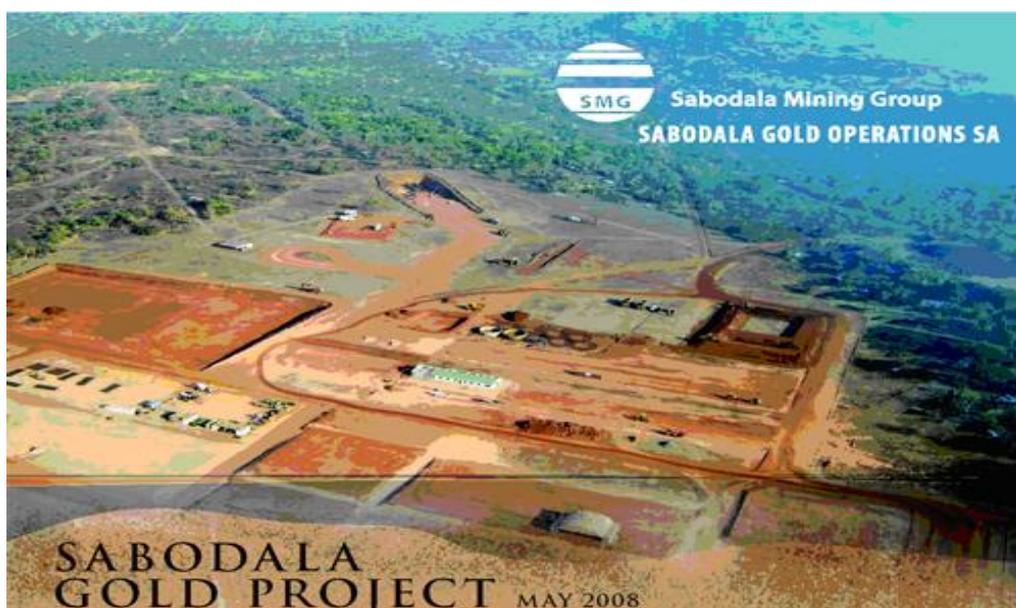


Figure 2 : Vue aérienne de Sabodala, site d'orpaillage dans la région de Kédougou

Source : MDL, www.mineraldeposits.com.au

2. Résultats et discussion

2.1. Pays de provenance des prostituées étrangères

L'activité de prostitution est pratiquée, au Sénégal, par des jeunes femmes et des femmes d'âge mûr de la population locale, mais également par des prostituées étrangères venues des pays frontaliers et voisins, ainsi que d'autres pays de l'Afrique. C'est dans une telle perspective que le pays de la *téranga*,⁴ comme d'ailleurs la plupart des pays de l'Afrique et du monde, accueille chaque année des professionnelles du sexe qui ont choisi ce pays comme lieu d'exercice de leur activité de prostitution. Comme le rappelle Robinson « à l'ère de la mondialisation, la migration des travailleuses, y compris celles qui sont devenues des travailleuses du sexe ou qui le deviendront, se poursuit à la fois à l'échelle nationale et internationale. Les femmes dans les régions pauvres du globe quittent leur village pour aller vers les villes dans leur propre pays et elles émigrent également pour trouver du travail dans des pays plus prospères, où elles rencontrent une résistance qui n'existait pas encore dans les métropoles lorsque l'expansion industrielle, au début, leur assurait un accueil, même si elles devaient se contenter d'un emploi dans les derniers échelons du prolétariat. Dans un tel contexte, la migration des travailleuses du sexe (que ces femmes prennent elles-mêmes l'initiative de se déplacer pour travailler dans l'industrie du sexe, soient soumises à un recrutement ou à un trafic ou encore y soient contraintes) constitue une forme d'entrepreneuriat comparativement réduit qui, peut-être ironiquement, reflète les mouvements à grande échelle des capitaux mondiaux qui l'ont engendrée. » (Robinson, 2002 : 42).

En examinant de plus près cette population de prostituées étrangères éparpillée dans les centres urbains et périurbains du Sénégal, on retrouve essentiellement – mais pas seulement – des

⁴ L'appellation *téranga* est un mot wolof qui veut dire en français hospitalité. Elle est attribuée au Sénégal du fait du sens de l'hospitalité qui caractérise les habitants de ce pays.

femmes venues des pays voisins comme le Mali, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry et la Mauritanie. D'autres professionnelles du sexe viennent cependant de pays plus éloignés tels que le Nigeria, le Ghana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Niger, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire... pour ne citer que ces pays-là.

2.1.1. Les prostituées venant des pays frontaliers ou voisins

Les prostituées venant des pays frontaliers ou voisins du Sénégal sont celles qui sont originaires du Mali, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée-Conakry ou de la Mauritanie. Une fois au Sénégal, ces prostituées privilégient les centres urbains et périurbains à forte concentration d'hommes, lieux où elles pensent pouvoir trouver de nombreux clients et gagner beaucoup d'argent. Nous rejoignons ici Mathieu lorsqu'il souligne que « l'espace de la prostitution présente en outre l'avantage de rendre compte du « commerce du sexe » dans sa dimension proprement géographique. La structure des positions connaît en effet une traduction pratique dans la géographie urbaine – cartographie dont les prostituées ont une maîtrise pratique et sur laquelle elles s'appuient pour opérer leurs évaluations et hiérarchisations » (Mathieu, 2000 : 104). D'autres professionnelles du sexe préfèrent, en revanche, s'installer dans les régions frontalières, les lieux touristiques et les lieux d'exploitation minière pour y exercer leur activité de prostitution. Enfin, une autre catégorie de prostituées étrangères privilégie Dakar, la capitale où il y a une forte concentration humaine et une population hétérogène. Mais, quelle que soit la région d'installation, ces prostituées louent des chambres et pour d'autres des appartements qu'elles occupent seules, ou des appartements où elles logent à deux ou trois, voire quatre femmes. Elles privilégient toutefois les locations en groupe, en raison notamment des problèmes d'insécurité dans certaines villes urbaines et périurbaines.

Les professionnelles du sexe qui viennent de pays frontaliers ou voisins du Sénégal vivent et exercent leur activité de prostitution entre le Sénégal et leur pays. En effet, la plupart d'entre elles exercent durant quelques semaines voire quelques mois au Sénégal, puis retournent dans leur pays. Elles font des allers et retours entre leur pays et le Sénégal. C'est le cas de Kadia,⁵ prostituée gambienne qui nous affirmait ceci au cours d'un de nos entretiens :

« Avant, d'entrer dans le milieu de la prostitution, j'étais mariée à un homme qui passait tout son temps à me frapper et me maltraiter. J'ai fini par obtenir le divorce au bout de 3 ans de mariage. Je n'avais pas eu d'enfant dans ce mariage. Après mon divorce, j'ai commencé à faire du commerce en vendant le petit déjeuner d'abord dans une école primaire, ensuite dans une gare routière pour voiture. Toutefois, les revenus que j'avais n'étaient pas très suffisants. C'est au cours d'une discussion avec une amie d'enfance qui voyageait beaucoup qu'elle m'a confié le travail qu'elle faisait. À ma grande surprise, elle me révéla qu'elle offrait des services sexuels à des hommes contre une rémunération. Je n'avais jamais imaginé qu'elle faisait ce genre de travail-là. Elle m'a ensuite expliqué qu'elle allait au Sénégal dans les lieux touristiques pour gagner de l'argent et revenait au bout de quelques semaines. Elle m'a convaincu qu'elle gagnait beaucoup d'argent en l'intervalle de quelques semaines. C'est de cette manière que je suis entrée dans le milieu de la prostitution. Je fais des va-et-vient entre la Gambie et le Sénégal et maintenant je gagne bien ma vie. Tantôt je vais pour quelques semaines à Cap Skirring, tantôt je vais à Ziguinchor-ville pour travailler. Je diversifie les destinations également dans la mesure où parfois je vais à Kaolack ou à Mbour, pour quelques mois, histoire d'y gagner beaucoup

⁵ Dans un souci de respect de l'anonymat de nos enquêtés, l'ensemble des prénoms que nous citons dans cette contribution sont des prénoms d'emprunt.

d'argent. L'un des plus grands avantages que j'ai à ne pas m'installer au Sénégal, c'est que les gens ne me connaissent pas et je ne crois même pas qu'il y ait des gens qui pourraient me reconnaître. De toute façon je ne travaille que la nuit dans les bars et aux alentours des hôtels. C'est vrai qu'il m'est arrivé d'avoir des clients de jour, mais c'était dans la plus grande discrétion. Par exemple, un jour j'ai pu me taper 150000 FCFA (228€) en passant toute une journée avec deux touristes dans un hôtel à Cap Skirring. Juste pour vous dire que je gagne beaucoup d'argent en venant exercer cette activité au Sénégal ».

Ces propos de Kadia illustrent très bien comment la proximité géographique des pays frontaliers ou voisins du Sénégal permet à des dizaines voire des centaines de professionnelles du sexe de venir y exercer l'activité de prostitution entre le « ici et le là-bas ». Ils montrent également que l'entrée dans le monde de la prostitution est facilitée parfois par des amis comme c'est le cas en milieu populaire où la fréquence de la prostitution occasionnelle fait que beaucoup de jeunes femmes à la recherche d'argent sont orientées par des ami(e)s vers ce milieu (Brochier, 2005). S'agissant de leur logement, elles logent très souvent dans des auberges, mais rarement dans des hôtels. Le choix des auberges s'explique par plusieurs raisons. La première et principale raison, c'est que les auberges permettent à ces prostituées étrangères de recevoir leurs clients dans la plus grande discrétion. Dans les auberges, ces professionnelles du sexe ont également la possibilité de trouver un gîte qui leur permet de se reposer quelques jours, voire quelques semaines ; car elles sont généralement en déplacement d'une ville à une autre pour diversifier leur clientèle et gagner beaucoup plus d'argent. Certaines des prostituées étrangères qui séjournent dans ces auberges ne font même pas l'effort d'aller à la recherche de clients, puisque c'est le gérant de l'auberge ou un intermédiaire sur place qui leur trouve des clients. C'est ce que semblent corroborer les propos d'Amara, professionnelle du sexe venue de la Guinée-Conakry qui exerce son activité de prostitution au Sénégal depuis maintenant plus de quatre ans :

« Je viens très souvent au Sénégal pour travailler. J'ai le contact avec deux gérants d'auberge avec qui je suis presque tout le temps en contact, même quand je retourne en Guinée-Conakry. À chaque fois que je leur annonce ma date de venue, c'est eux-mêmes qui me cherchent des clients. Dès que j'arrive, je commence à recevoir les clients dans ma chambre ; et je peux passer même des jours sans sortir de ma chambre pour aller chercher des clients. Et je dois dire que le travail que je fais paie bien au Sénégal, car à chaque fois que je viens ici je me retrouve avec beaucoup d'argent à la fin de mon séjour. Cependant, je dois préciser que je ne reste jamais plus de deux mois ici sans retourner en Guinée-Conakry. »

Au-delà de trouver dans les auberges un lieu propice leur permettant de se loger et de développer en toute quiétude leur activité de prostitution, certaines prostituées étrangères mettent en œuvre une stratégie avec certains gérants d'auberge qui leur facilitent la clientèle et leur offrent de surcroît un cadre favorable pour recevoir les clients. Cette collaboration n'est toutefois pas gratuite puisque ces prostituées s'engagent dans une forme de *contrat* avec ces gérants d'auberge. *Contrat moral* donc, qui, même s'il n'est matérialisé par des documents, contraint ces prostituées à payer une sorte de redevance aux gérants d'auberge avec lesquels elles sont en collaboration. Cette redevance n'étant pas fixe, elle peut être remise au gérant selon une fréquence journalière ou hebdomadaire. Il convient de souligner par ailleurs que le choix fait par certaines prostituées de loger dans des auberges relève également d'une stratégie d'approche de la clientèle, du fait qu'à côté de certaines auberges il y a des bars ou des boîtes

de nuit qui accueillent tout le temps beaucoup de monde : autant de lieux propices à rencontrer des clients, de jour comme de nuit.

On observe enfin qu'une autre catégorie de prostituées étrangères choisit, pour leurs séjours répétés au Sénégal, d'habiter non pas dans des auberges ou des hôtels, mais chez une de leurs amies ou connaissances qui évoluent dans le milieu de la prostitution. Cela leur permet de ne pas avoir à s'acquitter de frais de logement, même s'il arrive que l'amie ou la personne qui les accueille leur demande une contribution financière pour payer le loyer. Si la proximité géographique est un paramètre non négligeable favorisant la venue de prostituées des pays frontaliers, il n'en demeure pas moins que d'autres professionnelles du sexe font des centaines de kilomètres pour arriver au Sénégal et y exercer une activité de prostitution.

2.1.2. *Les prostituées venant d'autres pays de l'Afrique*

Parmi la population des prostituées étrangères présentes sur toute l'étendue du territoire national sénégalais, nombre d'entre elles proviennent de pays tels que le Nigéria, le Ghana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Cap-Vert. Ayant essaimé dans presque toutes les régions du Sénégal, ces professionnelles du sexe développent leur activité de prostitution dans les bars, hôtels, auberges, maisons d'hôte, ou dans les chambres et appartements où elles logent une fois arrivées au Sénégal. Le choix de la destination Sénégal n'est ni anodin ni fortuit ; mais la distance fait que ces prostituées venant de pays non frontaliers optent pour une installation longue, allant d'un à quatre ans, voire plus. En effet, la distance géographique contraint les prostituées venant de pays d'Afrique relativement éloignés à s'installer pour développer tranquillement leur activité de prostitution. Stella, prostituée nigériane, nous affirmait ceci au cours d'un entretien :

« Cela fait plusieurs années maintenant que je suis entrée dans le milieu de la prostitution. J'exerçais cette activité bien avant de venir m'installer au Sénégal. C'est un travail qui paie très bien et je parviens à m'en sortir. J'envoie régulièrement de l'argent au Nigéria à une de mes sœurs qui me le verse dans mon compte en banque. Je dois dire que j'ai été influencée dans ma décision de venir au Sénégal par deux de mes amies qui y font le même travail et qui sont installées à Dakar. Au tout début quand je venais d'arriver, j'étais à Dakar ; ensuite, au bout de quelques mois, je suis descendue dans le sud du pays, particulièrement à Ziguinchor. J'ai fait un an dans cette région avant de me déplacer à Mbour. J'ai choisi Mbour, car c'est plus proche de Saly où là, vraiment, il y a de la clientèle. Avant de venir au Sénégal, je m'étais dit que j'allais m'installer pour un moment. De toute façon je ne peux pas faire des va-et-vient entre le Sénégal et le Nigéria, car je risque de perdre beaucoup d'argent dans l'achat de billets d'avion. J'essaie dans la mesure du possible d'aller au Nigéria une fois dans l'année ; mais le plus souvent je n'y séjourne pas très longtemps, car le travail m'attend ici. »

Ces propos de Stella montrent que les prostituées venant de pays non frontaliers ou voisins du Sénégal ont des contraintes d'ordre géographique (la distance) qui font qu'elles sont dans l'obligation de rester plus longtemps au Sénégal si elles veulent gagner plus d'argent. Et c'est l'une des principales raisons qui fait qu'elles louent des appartements leur permettant de développer leur activité de prostitution. Disposer d'un appartement donne une plus grande marge de manœuvre associée à un surcroît de liberté, et cela pour deux raisons. D'une part, la prostituée a la possibilité, si l'immersion dans son intimité ne la gêne pas, de pouvoir recevoir des clients chez elle et donc de ne pas avoir à payer des chambres dans les auberges ou les

hôtels pour ses échanges économique-sexuels avec les clients. D'autre part, elle peut accueillir dans son appartement d'autres prostituées qui, dans certains cas, peuvent contribuer au paiement du logement.

2.2. Les itinéraires migratoires empruntés par les prostituées étrangères

La plupart des professionnelles du sexe avec lesquelles nous nous sommes entretenus affirment avoir suivi des itinéraires divers avant d'arriver au Sénégal. Certaines d'entre elles ont transité durant des mois voire des années dans d'autres pays avant de venir au Sénégal. Elles ont travaillé comme prostituées dans ces pays de transit, où elles auraient pu décider de s'établir ; certaines le font si l'activité de prostitution leur génère des revenus suffisants. Elles vont de pays en pays et s'adonnent à des échanges économique-sexuels avec des clients avant de poursuivre éventuellement leur voyage vers le Sénégal. Les pays traversés pour venir au Sénégal sont entre autres la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Gabon, le Mali, la Gambie, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry.

Les itinéraires aussi bien que les pays traversés dépendent évidemment du lieu de provenance des prostituées. La durée du séjour dans les pays de transit n'est pas déterminée à l'avance par les prostituées, elle dépend en grande partie des opportunités d'argent qu'elles trouvent sur place. C'est ce que précise par exemple Monica, prostituée d'origine ghanéenne qui a transité pendant un an et demi en Guinée-Bissau avant de venir au Sénégal. Elle nous l'explique en ces termes :

« [...] Lorsque j'ai quitté le Ghana, mon intention était de venir directement au Sénégal pour y travailler. Mais une de mes amies qui était passée par la Guinée-Bissau m'a dit qu'elle avait pu gagner beaucoup d'argent là-bas avant de regagner le Sénégal. C'est ainsi qu'elle m'a mis en rapport avec une autre prostituée qui vit dans la ville de Gabu.⁶ Je suis parti du Ghana en septembre 2016, je suis restée en Guinée-Bissau d'octobre 2016 à avril 2017. J'avais emprunté la voie terrestre pour effectuer mon voyage. J'ai été accueillie en Guinée-Bissau par Tifani, qui exerce le même métier que moi. C'était une femme divorcée qui vivait seule dans une petite chambre. De jour comme de nuit, on pouvait recevoir des clients et on se faisait pas mal d'argent. C'est vrai que je gagnais beaucoup d'argent, mais je me disais à chaque fois que je continuerai mon voyage vers le Sénégal, parce que tel était mon objectif. Je suis arrivée au Sénégal, plus particulièrement à Ziguinchor, en mai 2017. Dans un premier temps, j'ai été hébergée par une amie qui vivait à Ziguinchor. Je vais souvent à Kédougou dans les sites d'extraction minière pour exercer mon activité pendant plusieurs mois. »

Le cas de Monica que nous venons d'exposer est assez représentatif du parcours de nombreuses professionnelles du sexe qui ont effectivement transité par un ou plusieurs pays avant de finir leur aventure au Sénégal. Son cas révèle également que certaines prostituées étrangères ne limitent pas l'exercice de leur activité de prostitution aux lieux touristiques, mais font des va-et-vient entre lieux touristiques et lieux d'extraction minière pour maximiser leurs revenus. Ces revenus dépendent du nombre de *pass* effectués par la prostituée chaque jour. Mais à combien correspond d'ailleurs le montant de ces *pass* dans ces lieux d'extraction minière ?

⁶ Gabu est la deuxième ville de la Guinée-Bissau située dans la région de Gabu.

2.3. Le montant du pass dans les sites d'orpillage

Le terme de *pass* désigne le prix de la séance entre la prostituée et son client. Le montant du *pass* peut varier d'une prostituée à l'autre et se situe entre 3000 FCFA (4€) et 5000 FCFA (7€). Il arrive que les prostituées fixent un prix pour le *pass*, mais lorsqu'elles sont seules avec les clients elles peuvent négocier le prix du *pass* en deçà du prix initial. Tout dépendra à l'évidence de l'entente établie avec le client. Manuela, une prostituée étrangère, originaire du Ghana, nous a confié ceci au cours d'un entretien :

« [...] Le montant d'un pass est généralement fixé à 5000 FCFA (7€). Il m'arrive toutefois d'accepter des échanges sexuels si un client me propose 3000 FCFA (4€) ou 4000 FCFA (6€). Parfois même lorsque je ne parviens pas à avoir beaucoup de clients, je fais des pass à 2000 FCFA (3€), sinon je risque de ne pas gagner de l'argent toute une journée ou toute une nuit. Lorsque je fais des pass à 2000 FCFA (3€), je fais de telle sorte que les autres filles ne soient pas au courant. Mais je suppose qu'elles cassent également le prix du pass si elles n'ont pas assez de clients ; enfin je m'en doute. En revanche, dans le cas où j'accepte un pass à 2000 FCFA (3€) je ne sucrai pas le sexe du client : il n'aura qu'une fellation et rien d'autre. Ce sont les clients qui paient le prix raisonnable, à savoir les 5000 FCFA (7€) à qui j'offre d'autres suppléments, comme de sucer leur sexe ».

À la lecture de cet extrait d'entretien, on voit nettement que bien qu'il y ait un prix du *pass* fixé à l'avance (5000 FCFA soit 7€), les prostituées peuvent être amenées, en fonction des situations auxquelles elles sont confrontées, à offrir leur corps pour quelques minutes de plaisir à un client pour des montants qui varient entre 2000 FCFA (3€) et 3000 FCFA (4€). Par ailleurs, il arrive qu'un client satisfait de leurs services leur donne plus que le montant du *pass*. C'est ainsi que pour un *pass* de 5000 FCFA (7€), la prostituée peut se retrouver avec 15000 FCFA (22€) ou 20000 FCFA (30€) après le service accompli. Ces montants sont remis aux professionnelles du sexe parce qu'elles appellent dans leur jargon les *papas chéris*. Pour les prostituées, les *papas chéris* sont les hommes qui allient douceur, discussion, respect de leur corps et rapports sexuels dans la bonne humeur, et qui, au lieu de payer le montant du *pass* initial, leur offrent le double, voire le triple du montant de ce montant. C'est à ce titre que certaines prostituées interrogées ont affirmé qu'il y a des jours où elles peuvent gagner entre 60000 FCFA (91€) et 80000 FCFA (121€), voire plus, avec seulement deux ou trois clients qui ont été satisfaits de leurs services. Ce que reflètent d'ailleurs les revenus importants gagnés par les prostituées dans ces sites d'exploitation minière de la région de Kédougou dont le tableau ci-dessous dresse un aperçu assez illustratif.

Tableau 1 : Aperçu des revenus mensuels de quelques prostituées étrangères interrogées

| Prénom | Lieu d'exercice de l'activité de prostitution | Revenu minimum mensuel tiré de l'activité de prostitution |
|-----------|---|---|
| Kadiatou | Kédougou | 520000 FCFA (792€) |
| Mariam | Kédougou | 500000 FCFA (762€) |
| Aissatou | Kédougou | 450000 FCFA (686€) |
| Eva | Kédougou | 430000 FCFA (655€) |
| Manuela | Kédougou | 400000 FCFA (609€) |
| Fatoumata | Kédougou | 380000 FCFA (579€) |
| Joséphine | Kédougou | 360000 FCFA (548€) |
| Monica | Kédougou | 350000 FCFA (533€) |
| Mamito | Kédougou | 340000 FCFA (518€) |

Source : Auteur, enquête de terrain, 2022, 2023

Les prostituées étrangères gagnent énormément d'argent dans les lieux d'extraction minière. La reconstitution du budget avec certaines professionnelles du sexe montre qu'au minimum elles gagnent des montants allant de 90000 FCFA (137€) à 130000 FCFA (198€) voire 160000 FCFA (243€) par semaine, en fonction du nombre de clients.

2.4. Les lieux où s'exerce l'activité de prostitution

Les lieux d'extraction minière sont à la fois des espaces de travail, mais également de rencontre où se côtoie de jour comme de nuit une population hétéroclite. Ils constituent des lieux où l'activité de prostitution est intense en raison de la forte demande. Et comme le souligne Issa Saka, coordonnateur du projet contre la traite des personnes au sein du bureau dakarais de l'ONUDUC,⁷

« les chercheurs d'or partagent une croyance mystique : ils s'imaginent que plus ils auront de rapports sexuels, plus ils auront de chance de récolter de l'or. La demande est donc très forte. On dénombre environ 50 "filles" par dioura (exploitation d'or artisanale). Or, la région compte 87 diouras. Au total, ce sont donc des milliers de prostituées, venues du Nigéria et ayant transité par le Bénin, sous la coupe de "Madam's" ayant confisqué leur passeport ». (Cité par Tine, 2019).

Cette croyance mystique qui considère que plus on entretient des rapports sexuels, plus on aura la chance de trouver de l'or peut être le leitmotiv de la ruée de nombre de prostituées étrangères vers les sites d'extraction minière, en particulier les sites d'orpaillage. La région de Kédougou

⁷ Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

est devenue ainsi, en l'espace de quelques années, un des principaux foyers de prostitution où professionnelles du sexe nigérianes, maliennes, guinéennes, gambiennes, ghanéennes, etc. exercent leur activité de prostitution de jour comme de nuit, que ce soit dans la régularité ou dans la clandestinité. Les prostituées étrangères qui fréquentent ces sites d'orpaillage recherchent leurs éventuels clients aux abords des champs d'extraction aurifère. La circulation de lieux en lieux a une fonction stratégique assez claire (Fouquet, 2011) : trouver un client et marchander rapidement le montant du *pass*, passer à l'acte et encaisser son argent. Il convient à ce titre de souligner que ces échanges economico-sexuels (Tabet, 1987) peuvent s'effectuer de jour comme de nuit dans la plus grande discrétion et l'anonymat total. « La prostitution n'est pas le cas limite de confusion des registres de l'économique et du sexuel, c'est une catégorie normative, historiquement et socialement variable, dont la fonction est de fixer les règles d'un usage légitime et illégitime du corps des femmes. La notion d'échange economico-sexuel permet également de comprendre la sexualité, et notamment l'hétérosexualité comme un rapport de genre, asymétrique et non réciproque entre hommes et femmes, où l'échange a un sens dominant : une compensation masculine, un paiement qui revêt les formes les plus variées (don, argent, prestige, statut social, promotion) en échange d'une prestation sexuelle féminine. » (M. Benquet et M. Trachman, 2009).

Les enquêtes de terrain que nous avons effectuées dans la région de Kédougou, particulièrement au niveau du site aurifère de Sabadola, révèlent la présence de nombreuses prostituées étrangères venant du Mali, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, de la Guinée-Conakry, de la Gambie, du Nigéria, du Gabon, du Burkina Faso, du Ghana... Elles y louent le plus souvent de petites chambres situées aux alentours des champs d'exploitation minière et y reçoivent leurs clients. Le montant d'un *pass* dans les sites d'orpaillage varie entre 2000 FCFA (3€) et 3000 FCFA (4€) pour quelques minutes de plaisir. Joséphine, une prostituée étrangère venant de la Guinée-Bissau établie à Saly dans la région de Thiès, nous a confié ceci au cours d'un de nos entretiens :

« Je suis originaire de Gabu, ville de la Guinée-Bissau. Cela fait presque 10 ans que je suis dans le milieu de la prostitution. J'exerçais le métier avant d'émigrer au Sénégal. C'est en mars 2018 que je suis arrivée au Sénégal. J'ai commencé à exercer à Dakar, Kaolack et Kédougou. Une connaissance m'a par la suite parlé de Saly en me confiant qu'il y a souvent beaucoup de clients touristes. Je me suis par la suite déplacée de Kédougou à Saly pour en avoir le cœur net. Je dois dire qu'elle avait raison, car depuis que je me suis établie à Saly (Mbour), j'ai pas mal de clients chaque jour que Dieu fait. Je gagne entre 40000 FCFA (61€) et 60000 FCFA (91€) par jour. Il y a des jours où je peux gagner jusqu'à 100000 FCFA (152€) en une seule journée ».

En jetant un regard critique sur ces propos de Joséphine, on peut en déduire que l'activité de prostitution génère des revenus conséquents pour les professionnelles du sexe qui opèrent dans les lieux d'extraction minière. On comprend dès lors qu'au fil des années la région de Kédougou soit devenue une plaque tournante de la prostitution, dont des femmes venant des autres pays de l'Afrique et des pays voisins ou transfrontaliers continuent d'alimenter le marché du travail du sexe.

Conclusion

Il n'y a sans doute pas d'illusion plus persistante que d'affirmer que les lieux d'extraction minière sont des lieux par excellence de rencontre d'individus venant d'horizons divers où se développent plusieurs activités en parallèle de la recherche du métal précieux qu'est l'or. On trouve ainsi parmi ces activités la prostitution, « l'un des plus vieux métiers du monde » comme a-t-on l'habitude de dire. Cette prostitution manifeste ou latente est l'apanage de jeunes femmes et des femmes d'âge mur venant de plusieurs pays de l'Afrique et qui sont établies aux abords des sites d'extraction minière de la région de Kédougou. Cette contribution a, ainsi, tenté d'examiner le lien entre migration et prostitution dans les sites d'orpaillage de cette région et essayer d'éclairer les logiques sous-jacentes à la mise en place d'une activité de prostitution dont des prostituées étrangères venant de d'autres contrées, ont contribué à mettre en place. Il s'agit dès lors de voir et de mettre en exergue l'idée que les sites d'orpaillage situés dans la région de Kédougou ne sont pas seulement des lieux de recherche du métal précieux qu'est l'or, mais également des lieux où d'intenses échanges économique-sexuels sont à l'œuvre. C'est ainsi que cette région est devenue au fil des années un haut lieu d'immigration de professionnelles de sexe venant des pays frontaliers et voisins, ainsi que d'autres pays de l'Afrique. L'expression, « *vous cherchez de l'or ou du sexe !* » que me rétorquait à maintes reprises des prostituées étrangères dans ces sites d'orpaillage au cours de mes enquêtes de terrain est plus que d'actualité. Par ailleurs, il convient de relever qu'en examinant de plus près l'activité de prostitution qui s'est mise en place depuis plusieurs années dans les sites d'orpaillage de cette région, il serait utile de s'interroger sur la dissipation des infections sexuellement transmissibles surtout si l'on sait que certaines professionnelles du sexe exercent l'activité de prostitution dans la clandestinité, en dehors de tout contrôle.

Bibliographie

- ANSD, *Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)*, Octobre 2023.
- ANSD, *Situation économique et sociale de la région de Kédougou*, Décembre 2023.
- ANSD, *Rapport de l'étude monographique sur l'orpaillage au Sénégal*, Juillet 2018.
- BENQUET Marlène et TRACHMAN Mathieu, 2009, « Actualité des échanges économique-sexuels », *Genre, sexualité & société*, [En ligne], 2 | Automne 2009, mis en ligne le 14 décembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/gss/1234> [dernier accès Juin 2024].
- BERTAUX Daniel, 2016, *Les récits de vie*, Paris, Armand colin, 4^{ème} édition.
- BROCHIER Christophe, 2005, « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *Revue Française de Sociologie*, vol. 46, n°1, pp. 75-113.
- FOUQUET Thomas, 2007, « De la prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs : une ethnographie de l'extraversion à Dakar », *Politique africaine*, n°107, pp. 102-123.
- FOUQUET Thomas, 2011, « Aventurières noctambules », *Genre, sexualité & société*, n°5, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/gss/1922>, [dernier accès janvier 2024].
- GORZ André, 1988, *Métamorphoses du travail-Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- MATHIEU Lilian, 2000, « L'espace de la prostitution. Éléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés contemporaines*, n°38, pp. 99-116.

- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, pp. 71-109.
- ROBINSON Liliane, 2002, « Sex and the City » : la prostitution à l'ère des migrations mondiales », *Recherches féministes*, vol. 15, n°2, pp. 41-64.
- TABET Paola, 1987, « Du don au tarif : Les relations sexuelles impliquant compensation », *Les Temps Modernes*, n°490, pp. 1-53.
- TINE Benoît, 2020, « Économie de la sexualité au Sénégal. Du capital érotique à la prostitution légale », *Sophos, Revue Internationale de Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales*, n°4, pp. 609-633.
- TINE Modou Mamoune, 2019, « Prostitution au Sénégal : Saly et Kédougou, deux plaques tournantes », Disponible en ligne : https://www.seneneews.com/actualites/lonu-se-penche-sur-la-prostitution-a-saly-un-rapport-accablant_286881.html [dernier accès Juin 2024].
- WERNER Jean-François, 1991, « La prostitution en milieu urbain : un exemple sénégalais », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 15, n°2-3, pp. 255-262.

Conclusion

L'hommage rendu au Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme lors du colloque international pluridisciplinaire qui s'est tenu à l'Université Félix Houphouët-Boigny les 1er, 2 et 3 octobre 2024 a permis des échanges scientifiques fructueux. Ses contributions notables dans le domaine de la géographie ont été reconnues et célébrées durant cet événement.

1. Un acteur clé de la géographie en Afrique au sud du Sahara

Les interventions ont souligné l'étendue et la variété des travaux du Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, qui aborde divers sujets tels que la géographie des transports, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources et le développement durable. Sa démarche méthodique stricte et ses études pratiques ont favorisé une meilleure appréhension des dynamiques territoriales en Afrique subsaharienne.

2. Une géographie au service du développement durable

Le symposium a mis l'accent sur la pertinence de ses recherches pour favoriser un développement durable enraciné dans les contextes africains. Ses études ont mis en lumière les relations complexes entre les intervenants, les infrastructures et l'environnement, en proposant des réponses appropriées aux enjeux actuels.

3. Un éducateur et un mentor influent

Au-delà de ses travaux de recherche, l'hommage a mis en lumière l'impact considérable du Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme dans la formation de nombreuses générations de géographes et d'aménagistes. Sa dévotion à l'éducation et sa supervision de nombreux étudiants et chercheurs ont favorisé la diffusion du savoir et l'apparition de nouveaux horizons scientifiques.

4. Une réflexion sur l'avenir de la géographie

Les discussions ont conduit à l'identification de voies de recherche futures en lien avec ses travaux, particulièrement dans les domaines de l'aménagement territorial et de l'innovation méthodologique. Le colloque a préconisé de renforcer les collaborations entre les chercheurs africains et internationaux en prenant pour noyau le réseau en gestation des filleuls scientifiques de Professeur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme afin de mieux faire face aux défis du continent.

Pour conclure, cette manifestation a eu pour but non seulement de rendre hommage à un géographe de renom, mais également d'évaluer l'empreinte pérenne de ses travaux sur le développement de la géographie africaine. Il revient maintenant aux chercheurs et aux décideurs de perpétuer son héritage en incorporant ses leçons dans les stratégies d'aménagement et de développement durable.

M. KABLAN N'Guessan Hassy Joseph
Professeur Titulaire
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY